

N°58, Décembre 2023

Directrice de la publication : Martine DAGUERRE

Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia DECERLE

Impression municipale à 720 exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 [accueil@conches-sur-gondoire.fr](mailto:accueil@conches-sur-gondoire.fr)

Astreinte élus : 07.77.05.26.87

Astreinte technique : 06.56.70.43.34

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Le samedi de 9h à 12h.

site internet : [www.conches-sur-gondoire.fr](http://www.conches-sur-gondoire.fr)



Mairie de Conches sur Gondoire



[mairiedeconchessurcondoire](https://www.instagram.com/mairiedeconchessurcondoire)



*Martine Daguerre, les élus et le personnel communal  
vous souhaitent une excellente fin d'année.*



## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX SENIORS, SAMEDI 16 DECEMBRE



Le CCAS, Centre communal d'action sociale, organisera la remise des colis de Noël aux seniors, samedi 16 décembre, entre 9 et 12

heures. Les personnes inscrites pourront se présenter en Mairie, munies d'une pièce d'identité. En cas d'impossibilité ce jour-là, les colis pourront être retirés à l'accueil aux heures d'ouverture habituelles.

## MAISONS DÉCORÉES POUR LES FETES



Participez au concours de décoration des maisons pour les fêtes et gagnez une récompense gourmande ! Inscription avant le 13

décembre, auprès de la Mairie : [accueil@conches-sur-gondoire.fr](mailto:accueil@conches-sur-gondoire.fr) ou par téléphone au 01.64.02.26.17.



Martine Daguerre et son équipe adresseront leurs vœux aux Conchoises et Conchois le vendredi 19 janvier, à partir de 19 heures, en mairie. Les vœux seront suivis d'un verre de l'amitié. Inscriptions auprès de : [marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr)

## JE SUIS UN PETIT CONCHOIS, QUE PUIS-JE FAIRE EN DECEMBRE ?



- ❖ J'écris ma lettre au Père Noël et je la dépose dans sa boîte, aux heures d'ouverture de la Mairie.
- ❖ En même temps, mes parents en profitent pour me prendre en photo, assis sur son traîneau, dans la cour de la Mairie.
- ❖ J'assiste au spectacle de Noël organisé par les communes de Conches et Guermantes le dimanche 10 décembre à 15 heures, à l'Espace Proust de Guermantes (de 3 ans au CM2)
- ❖ Je participe à l'atelier de Noël organisé par les Lutins de Conches, le samedi 16 décembre de 16h à 19 heures, en m'inscrivant auprès de [marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr) (01.64.02.26.17).

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025



Si votre enfant est né en 2021, les pré-inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2024-2025 sont à faire le plus tôt possible en Mairie, de même pour les

**nouveaux** arrivants du CP au CM2.

### Documents à apporter à la Mairie :

- Copie du livret de famille,
- Copie du Justificatif de domicile,
- Copie des pages des vaccinations du carnet de santé.

A l'issue de cette pré-inscription, vous devrez contacter l'école maternelle ou élémentaire pour un rendez-vous.

### Documents à apporter à l'école :

- Livret de famille
- Carnet de santé,
- Fiche de pré-inscription de la mairie.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Malgré une météo peu engageante, la cérémonie s'est déroulée sans pluie. Merci aux nombreux habitants et élus de Conches et des communes voisines, ainsi qu'à Messieurs les anciens combattants et aux musiciens.

C'est avec grand plaisir que nous avons eu également la présence des conseillers municipaux des jeunes qui ont participé au dépôt des gerbes et à la lecture de la lettre de Sébastien Lecornu (ministre des Armées) et de Patricia Mirallès (secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées).

## DÉJECTIONS CANINES



Nous recevons en Mairie toujours plus de signalements concernant les excréments de nos amis à quatre pattes, que ce soit sur la voie publique, sur les espaces verts destinés aux jeux des enfants (ou à la promenade), voire sur des espaces privés !

### **Mais est-ce de la faute des chiens ?**

En adoptant un chien, nous devons faire face à des devoirs, ne l'oublions pas !

Les maîtres doivent se munir de sachets pour ramasser les déjections de leur animal de compagnie, sous peine d'écoper d'une forte amende.

## RÉUNION PRÉVENTION SENIORS



Nos aînés sont invités à la réunion « **Prévention seniors** » qui se déroulera le **mercredi 31 janvier à 10 heures**, autour d'un petit déjeuner, en Mairie de Conches. Ils peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès de

[marie.berzin@conches-sur-](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr)

[gondoire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr) ou au 01.64.02.26.17.



## TENNIS CLUB DE CONCHES



Inscriptions auprès de Violaine au 06 50 06 09 66

## PERMANENCES DE MADAME LA MAIRE

- ❖ 10.02.2024
- ❖ 23.03.2024
- ❖ 27.04.2024

Inscriptions auprès de [marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr) (01.64.02.26.17).

## RÉNOVATION DE L'AIRE DE JEUX



L'aire de jeux pour enfants, à côté de la Mairie, a été refaite à neuf. Depuis son installation, elle n'avait eu ni entretien, ni contrôles.

À la suite de fissures du revêtement de sol

depuis quelques années, celui-ci a été récemment gratté et creusé par une entreprise spécialisée, qui a ensuite appliqué différentes couches de résine. Les panneaux réglementaires, absents depuis l'origine, ont été rajoutés. La mairie effectue des devis pour d'autres équipements sur 2024.



## PLU : ENQUETE PUBLIQUE

Prochaines permanences du commissaire enquêteur :

- ❖ 06/12/2023 de 9h00 à 12h00
- ❖ 16/12/2023 de 9h00 à 12h00,
- ❖ 22/12/2023 de 14h00 à 17h00.



Le dossier d'enquête peut être consulté sur le site internet de la mairie via le lien suivant :

<https://www.conches-sur-gondaire.fr/actualite/actualites/arret-du-plu-revision/>

Les observations et propositions peuvent être adressées par voie électronique à l'adresse : [melina.gombault@conches-sur-gondaire.fr](mailto:melina.gombault@conches-sur-gondaire.fr) ou bien notées directement dans le registre de concertation disponible à l'accueil de la mairie.

## AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

À titre préventif, la mairie et le Centre Communal d'Action Sociale de Conches sur Gondaire (CCAS) proposent à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées, isolées et/ou fragilisées, de se faire connaître. L'inscription est facultative et basée sur le volontariat.

De plus, la Commune a mis en place le portage de repas à domicile, pour les **personnes vulnérables de Conches** qui en auraient besoin.

Le prix du repas est de :

- 6 euros le midi,
- 4.50€ (repas complet) ou 3€ (repas léger) le soir.
- La prestation comprend également les week-end (livraison le vendredi de repas sous vide, pour le samedi et le dimanche).

Vous êtes intéressé(e) ? Contactez la Mairie par téléphone au 01.64.02.26.17 ou par mail à l'adresse [marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr](mailto:marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr).





## DISTRIBUTION

### DE CHOCOLATS PAR LE CMJ

Le mercredi 20 décembre, nos jeunes conseillers du Conseil Municipal des Jeunes accompagnés d'élus, offriront des chocolats et passeront un petit moment convivial avec les résidents de l'EHPAD de Conches.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

La Commune de Conches sur Gondoire est chargée d'organiser en 2024, les opérations de recensement de la population. La collecte des informations débutera le 18 janvier 2024.

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet, cliquer sur ce lien pour faire le recensement en ligne :

<https://le-recensement-et-moi.fr/>



**Recensement de la population 2024**

**C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !**  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple sur Internet !**  
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

**C'est sûr !**  
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus : [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr/) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !



**Nous n'avons pas reçu d'expression de l'opposition ce mois-ci.**

## ILLUMINATIONS DE NOËL

Pour cette fin d'année, la commune a fait le choix de louer des décorations de Noël modernes, positionnées au niveau de la mairie, afin de ne pas laisser le village sans illumination pour cette période de fêtes. En effet, il est à constater que le parc d'illuminations est défectueux à hauteur de 90 % en raison d'un entretien annuel non effectué depuis plusieurs années et dont l'équipe municipale actuelle doit malheureusement prendre acte. Pour l'année 2024, il sera budgétisé la réparation du parc d'illuminations actuel et l'achat de nouveaux modèles en privilégiant le matériel d'occasion reconditionné. Conches disposera ainsi d'un parc d'illuminations rénové et entretenu pour les années à venir.

## ÉTAT-CIVIL



Nous présentons toutes nos condoléances aux familles et aux proches de :

- M. Louis BUTET décédé le 03 juillet 2023
- Mme Brigitte AUDIBERT épouse BESANA décédée le 24 juillet 2023
- M. Dominique CANDÈS décédé le 07 août 2023
- Mme Djida BAZIZI décédée le 08 septembre 2023
- M. François-Xavier POINCELET décédé le 12 septembre 2023
- M. Jean-Paul LEFÈVRE décédé le 20 août 2023



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- M. Stéphane CLÉRET & Mme Valérie NÉEL le 25 novembre 2023



Bienvenue à :

- Eva TIMOS née le 04 juillet 2023
- Agathe TALON née le 06 juillet 2023
- Ambre SIÉ née le 19 août 2023
- Emy HOANG née le 12 septembre 2023
- Nova NATIVEL née le 14 septembre 2023
- Silvio VIEIRA MAGNIER né le 21 octobre 2023